

## RESUME

Au cours de l'année 2024, le suivi des activités menées contre la pêche illicite par l'Autorité compétente, la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), a démontré les résultats ci-dessous :

### **TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES** **AU COURS DE L'ANNEE 2024**

STRUCTURES	ACTIVITES	RESULTATS	OBSERVATIONS
DPSP (Patrouille maritime côtière)	Surveillance maritime côtière	- Nombre de missions effectuées : 115 - Nombre de pirogues inspectées : 533	
Centre Radio Radar Satellite (CRRS)	Contrôle par senseurs	- Nombre de navires observés : 131	
Centres Secondaires de Surveillance Côtière (CSSC)	Surveillance de proximité	- Missions effectuées : 1446 - Pirogues inspectées : 14 826	
Brigade de Veille Portuaire (BVP)	Inspection à quai	- Navires inspectés : 1751	
Bureau de la certification des produits de pêche	Certifications des captures	- Certificats délivrés : 14 184 - Poids (en tonnes) : 196 695	
Bureau du contrôle de la sécurité des pêcheurs artisans	Recensement des événements de mer	- Accidents : 76 - Secourus : 355 - Morts et portés disparus : 110	
Bureau de gestion des observateurs	Embarquements à bord	- Embarquements : 65	
Division de la sécurité de la pêche artisanale (DSPA)	Distribution de gilets de sauvetage	- Gilets offerts aux pêcheurs : 18 200 - Gilets offerts aux autres institutions et associations : 7 010	25 210 Gilets Distribués par la DPSP

Au titre de la Surveillance aérienne, 16 missions de survol ont été effectuées et ont permis d'identifier 312 navires.

La Surveillance maritime, quant à elle a permis l'inspection de 184 navires pour 428 sorties réalisées.

Globalement, 48 navires et 1183 pirogues ont été arraisonnés.